

**Dès lors que les dirigeants bafouent l'État de droit international, ce sont les plus démunis
qui en paient le plus lourd tribut**

NAIROBI, le 13 mai 2026

Les grandes puissances enfreignent l'État de droit international et affaiblissent systématiquement les institutions multilatérales. Ce sont les populations les plus vulnérables qui paient le plus lourd tribut en termes de pertes humaines dues aux conflits et de perturbations dans l'approvisionnement vital en denrées alimentaires, en engrais et en énergie.

L'agression lancée par les États-Unis et Israël à l'encontre de l'Iran a plongé le Moyen-Orient dans l'instabilité. L'Iran commet depuis longtemps des crimes graves contre son propre peuple, tandis que son blocus du détroit d'Ormuz – et les attaques d'Israël contre le Liban – constituent de nouvelles violations du droit international.

La crise actuelle s'inscrit dans un contexte marqué par des décisions politiques néfastes prises sur plusieurs décennies, depuis l'invasion américaine de l'Irak en 2003 jusqu'à l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 et son invasion à grande échelle de l'Ukraine en 2022, en passant par les attaques incessantes d'Israël contre Gaza et la Cisjordanie.

L'ordre international instauré en 1945 reposait sur un principe fondamental : aucun État, aussi puissant soit-il, n'a le droit de mener une guerre d'agression ou de recourir à la force, sauf en conformité avec la Charte des Nations unies.

Aujourd'hui, cet engagement est constamment remis en cause par les pouvoirs qui étaient censés en être les garants.

Les grandes puissances invoquent le droit international de manière sélective à l'encontre de leurs adversaires tout en le bafouant dans leur propre conduite ou celle de leurs alliés, notamment par le recours répété au droit de veto qui affaiblit le Conseil de sécurité des Nations unies.

À chaque nouvelle violation, nous nous éloignons un peu plus des valeurs et des principes de la Charte des Nations unies. D'autres se sentent encouragés à enfreindre eux-mêmes les lois et les droits, sachant qu'il n'existe aucune instance internationale crédible capable d'arbitrer. Chaque absence de réaction banalise l'inacceptable.

Les conséquences sont bouleversantes : les filles tuées lorsque leur école est bombardée, les mères violées sous les yeux de leurs enfants, les hôpitaux, le personnel de santé et les journalistes délibérément pris pour cible par les forces de l'État, et les juges et les avocats intimidés et assassinés pour les réduire au silence.

Alors que nous nous réunissons à Nairobi en même temps que les dirigeants africains, nous sommes pleinement conscients des conflits effroyables qui ravagent le Soudan et en République démocratique du Congo. Toutes les parties à ces conflits, y compris le Rwanda

avec l'incursion de ses forces en RDC, et les nombreux soutiens étrangers des deux camps au Soudan, sont responsables des atrocités commises contre les civils, notamment de violences sexuelles généralisées.

L'ampleur des crimes de guerre et des souffrances est scandaleuse. Les dirigeants qui croient en l'État de droit doivent parler d'une seule et même voix pour exiger que les droits soient respectés et que ceux qui les bafouent soient tenus de rendre des comptes.

L'État de droit international n'est pas une notion abstraite. Il est issu de certains des chapitres les plus sanglants de l'histoire récente de l'humanité. Il sous-tend également notre vie quotidienne de multiples façons invisibles : notre capacité à voyager, à faire du commerce, à utiliser les réseaux de télécommunications et à vivre en sécurité et dans la dignité.

Tous les secteurs de la société ont par conséquent la responsabilité de se mobiliser et de défendre l'État de droit international, qu'il s'agisse des responsables politiques, des institutions multilatérales, des chefs d'entreprise, des syndicats ou des coalitions de la société civile.

L'histoire nous enseigne qu'un monde où règne « la loi du plus fort » aboutit toujours à au désastre.

Alors que les présidents Xi et Trump se rencontrent, ils doivent, tout comme l'ensemble des dirigeants, agir de toute urgence pour rétablir la primauté de l'État de droit et protéger l'une des plus grandes réalisations politiques de l'humanité : une coexistence pacifique régie par le droit plutôt que par la force.